

DUERP, CONSULTATION ET MOYENS D'ACTION DU CSE

Réf. : SSCT-008

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les acteurs et les leviers d'action du CSE
- ▶ Repérer les risques professionnels sur le terrain et formuler un avis critique sur le DUERP de l'entreprise

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE et de la commission SSCT
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : questionhandicap@syndex.fr



LE **plus**
SYNDEX

Une formation qui privilégie l'échange de pratiques à l'aide d'études de cas apportés par les stagiaires.

Réf. SSCT-008

2 jours (14h)

800€ en inter
Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Maîtriser les missions réglementaires des différents acteurs agissant sur les risques professionnels et repérer les leviers d'action du CSE

- Identifier les acteurs internes et externes qui interagissent sur l'évaluation des risques professionnels
- Maîtriser les obligations réglementaires de l'employeur relatives aux risques professionnels
- Maîtriser les missions réglementaires et les moyens d'action du CSE relatifs aux risques professionnels
- Maîtriser les rôles réglementaires des acteurs externes à l'entreprise
- Distinguer les missions légales des acteurs internes et externes

2. Repérer les risques professionnels sur le terrain

- Faire la différence entre les dangers et les risques professionnels et les repérer au sein de son entreprise
- À partir d'exemple concrets, repérer les éléments qui constituent un DUERP
- Identifier sur le terrain des faits permettant de contribuer à l'évaluation des risques

3. Formuler une analyse critique et un avis sur le DUERP de l'entreprise

- Analyser le DUERP de l'entreprise et savoir formuler des améliorations en CSE
- Vérifier la cohérence du DUERP avec les autres documents réglementaires et soumis à la consultation
- Formuler un avis et des vœux lors de la consultation du CSE sur le DUERP

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail, d'études de cas (en individuel, groupe et sous-groupe)

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation